



:

LES OBJECTIFS DE LA CHARTE FNAIM^{Côte d'Azur} DU
TOURISME :

La charte a pour objectifs de :

- **Garantir aux clients la fiabilité** des professionnels adhérents à la charte, tous acteurs dans le domaine de la location meublée saisonnière.
- Assurer une concertation responsable entre professionnels motivés visant à **maintenir le rapport qualité prix de la destination Cannes** et à promouvoir l'image professionnelle des acteurs de l'immobilier y exerçant en toute légalité.
- **Lutter contre** le parasitisme commercial et **les intervenants illégaux** de façon positive par la promotion des adhérents à une **charte** professionnelle exigeante **garantissant** aux clients **sérieux, qualité et suivi efficace**.
- Encourager les organisateurs des évènements cannois à promouvoir les adhérents de la charte en tant que professionnels de confiance, assurant ainsi aux dits organisateurs une tranquillité d'esprit quant à la **fiabilité des services** offerts à ses participants. Encourager le dialogue entre les professionnels cannois et les organisateurs de congrès.
- Garantir la pérennité dans le temps du système novateur ainsi mis en place en faisant vivre cet accord avec **professionnalisme et rigueur** grâce à une remise en question et un **contrôle annuel de ses adhérents** ainsi qu'un système de sanction efficace.
